Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire
—
Question Zamofing Dominique / Décrind Pierre 2017-CE-275
Agroscope : le déménagement du site de Liebefeld à Posieux prend du retard

I. Question

Voilà plus de deux ans que le Grand Conseil a voté un crédit de 65,8 millions de francs pour le déménagement de l'Agroscope Liebefeld à Posieux sur la commune de Hauterive FR avec plus de 170 nouveaux postes de travail à la clé pour le canton de Fribourg. Avec ce transfert, il y a une opportunité pour le canton de Fribourg de renforcer la filière agroalimentaire et de se positionner au niveau Suisse.

Le planning présenté lors de la votation du crédit au Grand Conseil mentionnait le début des travaux en 2016 et un déménagement en 2018.

A ce jour, il n'y a pas encore eu de mise à l'enquête alors que les gabarits ont été posés sur la parcelle voilà plus d'un an. La commission de bâtisse nommée n'a toujours pas siégé.

1. Pour quelle raison ce projet prend-il du retard ?
2. Le montant de 65,8 millions de francs voté rentre-t-il toujours dans le cadre financier pour cette construction ?
3. La date du déménagement prévue initialement n'est plus réaliste et quel planning le Conseil d'Etat prévoit-il actuellement ?
4. Devons-nous nous inquiéter quant au déménagement de l'Agroscope Liebefeld à Posieux ?

17 novembre 2017

II. Réponse du Conseil d'Etat

En préambule, le Conseil d'Etat rappelle que les premières négociations entre le canton de Fribourg et la Confédération, pour regrouper sur le site de Posieux plusieurs unités de la station de recherche agronomique Agroscope, remontent à 2008. En novembre 2011, le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche a pris la décision de transférer à Posieux les activités sises à Liebefeld avec pour objectif l'accueil, dès 2017, d'environ 170 collaborateurs et collaboratrices supplémentaires. Le Grand Conseil a donné en janvier 2015 son feu vert à un crédit d'engagement de 65 800 000 francs pour la construction d'un bâtiment sur le site de Posieux.

Dès les premiers échanges avec la Confédération, le Conseil d'Etat a considéré ce projet comme majeur pour le canton de Fribourg et n'a jamais, tout au long de ces années, relâché ses efforts. La position de Fribourg comme acteur clef de la filière agroalimentaire en Suisse en sortira renforcée.

1. Pour quelle raison ce projet prend-il du retard ?

Plusieurs facteurs ont influencé le calendrier. Suite au départ de l'ancien Architecte cantonal et de l'intérim qui s'en est suivi, le projet a été repris par le nouvel Architecte cantonal à son arrivée en février 2017, sans chef de projet dédié.

En été 2017, le canton de Fribourg a été averti par la Confédération de son besoin d'optimisation du bâtiment à construire, puis de réflexion sur d'éventuelles synergies sur le site de Posieux, dans le cadre des travaux de préparation concertés entre l'Agroscope, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) et le canton de Fribourg. En février 2018, le Contrôle fédéral des finances a recommandé à Agroscope de suspendre son projet et d'entamer une réflexion approfondie sur ses besoins. Cette recommandation faisait suite à l'objectif que s'était fixé Agroscope, à savoir renforcer les synergies entre les différents bâtiments existants à Posieux. Dans ce contexte, le Service des bâtiments (SBat) a analysé, d'août 2018 à fin 2018, la possibilité d'intégrer ces réflexions dans le projet déjà existant. Cette phase a été menée en collaboration avec Agroscope et l'OFCL et a abouti à un nouveau concept. Cette nouvelle solution a aussi été rendue possible suite à la création et à la privatisation de la Liebefelder Käsekultur AG, qui, même si elle envisage toujours de s'installer à Posieux, ne nécessite plus d'intégrer les surfaces utilisées par la culture fromagère dans le programme des locaux du bâtiment principal à construire par le canton de Fribourg.

Parallèlement aux démarches induites par le Contrôle fédéral des finances et les acteurs fédéraux concernés, en mars 2018, le Conseil fédéral a annoncé vouloir concentrer à Posieux la recherche agricole gérée par Agroscope, de manière à renforcer la contribution scientifique du centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole et à rationaliser son fonctionnement ainsi que ses prestations de service. Face à la levée de boucliers et aux protestations exprimées au Parlement fédéral, le Conseil fédéral a opté pour une proposition de la Commission des finances du Conseil national, à savoir la création d'un campus de recherche central à Posieux, de deux centres de recherche régionaux, un à Changins (VD) et l'autre à Reckenholz (ZH), ainsi que des stations décentralisées. Agroscope a d'ores et déjà remanié son concept et est actuellement en train de définir précisément ses besoins. Une partie des besoins pourrait être intégrée dans un troisième étage du bâtiment de Posieux.

Tout au long de ces derniers mois, le Conseil d'Etat s'est montré vigilant et n'a cessé de mener des discussions et des négociations, tant avec les responsables d'Agroscope que les autorités fédérales ou les représentants d'autres cantons, concernant ces différentes variantes de restructuration. Ces discussions ont aussi permis à l'Etat de Fribourg de montrer que le projet initial pouvait être modifié pour répondre aux besoins d'Agroscope. Le gouvernement poursuit toujours à l'heure actuelle ces contacts pour défendre ce projet. Le gouvernement suit ainsi de près l'évolution de la situation et rappelle son engagement sans faille pour le transfert des activités d'Agroscope dans le canton de Fribourg.

2. *Le montant de 65,8 millions de francs voté rentre-t-il toujours dans le cadre financier pour cette construction ?*

Ce crédit concerne le déménagement de Liebefeld à Posieux. Il est donc toujours valable, mais les activités transférées devraient être ventilées de manière différente entre le bâtiment à construire par l'Etat de Fribourg et les bâtiments que la Confédération s'apprête à rénover sur le site de Posieux. De nouvelles discussions devront avoir lieu pour les infrastructures supplémentaires. Cette modification de projet devrait faire l'objet d'une demande de crédit complémentaire au Grand Conseil.

3. *La date du déménagement prévue initialement n'est plus réaliste et quel planning le Conseil d'Etat prévoit-il actuellement ?*

La redéfinition des besoins par la Confédération suite au rapport du Contrôle fédéral des finances et à la décision du Conseil fédéral de concentrer des activités d'Agroscope sur le site de Posieux devrait permettre une mise à l'enquête du projet cet automne, pour un début des travaux, s'il n'y a pas d'opposition, à fin 2020. Le déménagement n'est pas prévu avant 2024. Les dates annoncées au Grand Conseil au moment de l'adoption du décret se sont avérées trop optimistes.

4. *Devons-nous nous inquiéter quant au déménagement de l'Agroscope Liebefeld à Posieux ?*

Malgré la polémique créée ces derniers mois par le projet du Conseil fédéral de réorganiser Agroscope, le déménagement de Liebefeld à Posieux n'a jamais été remis en question. Cet état de fait a été confirmé plusieurs fois par la Confédération.

20 mai 2019